



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Fort-de-France, le 23 octobre 2019

Invitation presse

PREMIER COMITÉ DE PROGRAMMATION DU CONTRAT DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION

Le contrat de convergence et de transformation (CCT) de la Martinique, a été signé le 8 juillet 2019 au ministère des Outre-mer, en présence du président de la République et du Premier ministre, par l'État, la collectivité territoriale de la Martinique et les trois communautés d'agglomération (CACEM, CAESM et CAP-NORD).

Ce contrat permet de financer 854 M€ d'opérations sur la période 2019-2022.

Franck Robine, préfet de la Martinique, Alfred Marie-Jeanne, président du conseil exécutif de la collectivité territoriale de Martinique, Athanase JEANNE-ROSE, président de la CACEM, Eugène LARCHER, président de la CAESM et Alfred MONTHIEUX, président de CAP-NORD, réuniront le premier comité de programmation du CCT, au cours duquel 20 projets seront présentés

**le jeudi 24 octobre 2019 à 14H00
en salle A 402 de l'Hôtel de la CTM à Cluny**

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Renelise MOUTENDA – 06 96 01 15 66 -

renelise.moutenda@collectivitedemartinique.mq

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.tr

sur Facebook : @préfet.martinique

sur Twitter : @prefet972